

## RUSSE

### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

#### VERSION DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ET COURT THÈME

Olivier AZAM, Stéphane VIELLARD

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Le texte de version proposé cette année pour l'épreuve de spécialité était tiré de *Svetskij čelovek* d'Ivan Gončarov. Il s'agissait certes d'un texte assez long, mais le jury avait pris soin de vérifier que cet aspect fût compensé par l'absence de difficulté syntaxique ou lexicale majeure. Quant au texte de Jacqueline de Romilly extrait des *Roses de la solitude* donné en thème, il était de construction beaucoup plus simple que le passage de Céline proposé l'an dernier et devait permettre aux candidats de réserver un peu plus de leur temps pour la version. L'excellente copie de l'unique candidat qui avait choisi le russe en option d'écrit cette année confirme que le sujet proposé n'était pas trop ambitieux.

Dans ce passage où il décrit en accumulant les évocations de situations cocasses la maladresse balourde qui caractérise inmanquablement un jeune homme qui fait ses premiers pas dans le monde, Gončarov fait preuve d'un sens de l'humour qui n'a pas échappé au candidat. Se coulant parfaitement dans le style d'un auteur dont il avait très bien compris le texte, le candidat a présenté une copie quasi irréprochable rédigée dans un excellent français. Les seules fautes vénielles que l'on pouvait relever concernaient la traduction de *скромность* par « timidité » au lieu de « modestie » ou encore de *творить* par « inventer », alors que le verbe est pris ici dans son sens ancien de « faire ». On peut également regretter que la traduction de quelques membres de phrases soit un peu éloignée du texte original, mais il faut reconnaître que ces prises de distance n'étaient pas gratuites et que le texte français gagnait en élégance ce qu'il perdait en précision.

D'une manière générale, il est évident que le jury n'attend pas que les candidats donnent une traduction littérale du texte qui leur est proposé : leur version française doit rester agréable à lire et « dans le ton » de l'original. Néanmoins, on gardera à l'esprit que la première tâche du jury consiste à évaluer le degré de précision dans la compréhension du texte russe que reflète la traduction du candidat. On se méfiera donc des traductions trop éloignées dont les imprécisions pourraient être interprétées comme une manière habile de dissimuler quelque ignorance. Mais tout est affaire de proportion, et dans une copie de la qualité de celle qui a été corrigée cette année il ne faisait aucun doute que c'est le souci de la qualité du texte français qui a motivé chez le candidat quelques choix discutables mais acceptables.

Ce qui vient d'être dit à propos des compétences ou plus exactement des *aptitudes* que le jury cherche à déceler chez un candidat est légèrement différent en thème. Ici au contraire, dans la mesure où la compréhension du français ne pose généralement pas de problème, le candidat devra prendre soin de se détacher plus nettement de la langue de départ et il tentera de donner une traduction qui constitue un énoncé à tous égards acceptable pour un russophone. Cette dernière exigence est prioritaire et le thème proposé par le candidat cette année y satisfaisait pleinement.

Le jury tient ici à souligner qu'il corrige depuis plusieurs années, en option comme en version commune, un nombre croissant de copies remarquables. Les très bonnes surprises se multiplient également aux épreuves orales d'admission, qu'il s'agisse là encore de l'option ou de l'explication de textes hors programme. Indiscutablement, ces résultats reflètent non seulement la qualité intrinsèque des candidats, mais aussi l'excellence et la pertinence de la préparation dont bénéficient les élèves de russe en classes préparatoires.

Note attribué : 19/20.